

L'économie Internet représenterait 5 % du PIB de l'UE en 2016

L'engouement des entreprises et des administrations pour le *cloud computing* expliquerait, en grande partie, que l'économie Internet de l'Union générerait plus de 800 milliards d'euros en 2016, soit plus de 5 % de son PIB. Dans les cinq plus grands États membres (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Espagne), le *cloud* pourrait franchir les 2000 euros en valeur par citoyen. Il serait aussi à l'origine de la création d'un million de nouveaux emplois sur la période.

Le nuage fabriqué en Europe

Vœux pieux ? « *Nous devons nous assurer que le cloud n'arrive pas en Europe, mais se construise avec l'Europe* », a déclaré **Neelie Kroes**, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la stratégie numérique, mardi lors d'une intervention à Bruxelles.

Aujourd'hui, les principaux acteurs du *cloud computing* d'envergure mondiale sont américains : IBM, Microsoft, Amazon, Google, etc. Pour tenter de donner davantage d'autonomie à l'économie nationale vis-à-vis des États-Unis, l'État français a lancé l'an dernier le projet Andromède visant la création de « *grandes centrales numériques européennes* » à même de fournir aux entreprises et administrations locales de hautes capacités de calcul et de stockage en mode *cloud*.

Le consortium formé pour mettre en œuvre [Andromède](#) regroupait initialement l'État français via la Caisse des Dépôts, Orange, Dassault Systèmes et Thales. Le retrait de Dassault Systèmes, suite à un différend avec Orange, en a modifié l'exécution. Quoi qu'il en soit, ces sociétés françaises ne sont pas les seules à investir ce segment de marché. D'autres, dont le groupe Bull, les SSII Cap Gemini, Steria et Atos ou encore SFR et Bouygues Telecom, s'y activent également.

Forces et faiblesses du cloud européen

Avec le *cloud*, a insisté Mme Kroes, « *nos entreprises, en particulier nos PME et nos jeunes pousses, peuvent bénéficier de solutions flexibles, abordables et sur mesure. Sans frais coûteux, aussi longtemps, bien sûr, qu'elles n'ont pas à participer à d'interminables discussions juridiques.* »

Les entreprises ne sont pas les seules à en bénéficier, a-t-elle ajouté. « *Au Royaume-Uni, le gouvernement espère économiser 20 % sur ses dépenses IT annuelles grâce à l'optimisation d'un logiciel d'e-gouvernement. Quant aux scientifiques et chercheurs, ils ont également besoin de partager d'énormes quantités de données de manière flexible.* »

Dans le cadre de ses [investissements numériques](#), la Commission va consacrer 10 millions d'euros au lancement du partenariat européen du *cloud* (*The European Cloud Partnership – ECP*). Il a notamment pour objectif d'établir des exigences communes en matière d'achats publics de services *cloud*.

« *Ne vous méprenez pas. Sans action, nous rencontrerons de nombreux obstacles sur notre chemin,* » a conclu la vice-présidente de la Commission européenne. Avant de préciser : « *Notre dialogue avec les*

*parties prenantes le montre très clairement : les utilisateurs potentiels sont indécis, voire confus. Ils ne savent pas comment leurs données seront protégées, ils se demandent s'il n'est pas nécessaire d'être diplômé en droit pour signer un contrat avec confiance. Ils sont aussi préoccupés par la force exécutoire, le **lock-in** et la portabilité des données. Ainsi, 90 % des utilisateurs du **cloud** ignoreraient qui est juridiquement responsable en cas de problème transfrontalier. »*